

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire droit à Arthur Wand."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi, le douzième jours de mars prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Turner a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire droit à George Macdonald Bagwell."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi, le douzième jour de mars prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Abbott a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

STANLEY DE PRESTON.

*Honorables messieurs du Sénat :*

Je vous remercie sincèrement de votre adresse et de l'assurance de support qu'elle contient. Je vous recommande maintenant l'étude des mesures qui vous seront soumises.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 21 février, 1889.

L'honorable Président a présenté à la Chambre les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année expirée le 31 décembre, 1888.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une communication qu'il avait reçu du greffier du Sénat relativement au fonds d'honoraires du Sénat.

Elle a été alors lue par le greffier comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,

OTTAWA, 22 février, 1889.

MONSIEUR,—Sur la réception d'une lettre de l'auditeur général en date du 28 décembre, 1888, au sujet de l'adoption par le Sénat du quatrième rapport du comité de la comptabilité en ce qui concerne le fonds général d'honoraires du Sénat, j'ai cru devoir informer ce fonctionnaire que je soumettrais sa lettre à cette honorable Chambre pendant la présente session.

J'ai en conséquence l'honneur de vous adresser ci-joint copie de cette lettre et de demander des instructions sur ce que je dois faire à l'avenir relativement au dit fonds général d'honoraires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Vote obéissant serviteur,

EDOUARD J. LANGEVIN,

*Greffier du Sénat.*

A l'honorable G. W. ALLAN,

Président du Sénat.